



Calcul du chômage 1 mois avant la fin d'un congés parentale 1/2t

Par **rhexia**, le **22/11/2012** à **22:37**

bonjour à tous !
je vais essayé de résumer.
je suis déclaré au chômage depuis debut février. à cet époque il me restait 1 mois de congés parentale a 1/2 temps. Avant de me déclarer j'avais telephoné au pole emploi pour connaitre les demarches, en leur expliquant m'a situation. Lors de mon entretien pour remplir le dossier j'ai la aussi soulevé le fait de n'avoir plus qu'un mois de congés parentale. Personne ne m'a jamais rien dit sauf "c'est comme ca" vos droit sont sur vos 12 derniers mois de salaires, soit 1/2 temps de travail, alors qu'avant mon congé j'ai travaillé 4 ans a taux plein.
j'ai appris aujourd'hui qu'avant de me déclarer au chômage il aurait fallut que je rompt mon congés parentale, car une fois etablit les droit ne seront pas révisés.
je suis donc allé a l'agence qui a traité mon dossier, en pleur, car malgré, un contrat familial, des remplacements de quelques heures, une preparation a un concours financé par mon dif restant (là déjà j'avais du taper du poing) je n'aurais pas les moyens de faire passer un noel correct à mes enfants.
un conseillé a monté un dossier de recourt mais semble pas convaincue de son aboutissement positif. Je ne sais plus quoi faire pour faire valoir mes droits face à leurs mauvais renseignements. je souligne que j'ai perdu 3 jours d'inscription, car un conseillé n'a pas voulu me l'enregistrer pretextant qu'il me fallait les papiers (faux !)
j'ai fait une demande de revision de mes droits, car j'ai cumulé plus de 610 h de travail depuis l'etablissement de mes droits, cela fait plus d'un mois et personne ne donne de nouvel, j'ai su en appelant(au bout de la 3 ème fois) qu'il manque des papiers. Pouvez vous me renseigner sur mes droits et les moyens de les faire respecter ?